



CAP EMPLOI 36
Handicap, recrutement & maintien

**Alternance
& handicap**
Pour une Alternance Inclusive

WEBINAIRE CAP EMPLOI / FONCTION PUBLIQUE :

Cap ou pas Cap ?

**Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes
Handicapées 2023**

Intervenants

- Jérôme COSNIER, Directeur adjoint et Coordinateur du Service Insertion
- Elise AMARIGLIO, Chargée de Mission PAI et Coordinatrice du Service Maintien
- Pierick GUILLARD, Animateur du Service Maintien
- Agnès NAVEZ, Chargée de mission Reconversion
- François-Xavier FESNIN, Directeur Territorial au Handicap FIPHFP Centre - Val de Loire Caisse des dépôts, Banque des Territoires

The slide features a light green background with abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green (from light to dark) in the corners, creating a modern, angular design. The text is centered in a bold, dark green font.

ELEMENTS DE CONTEXTE

Loi du 10 juillet 1987

Loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés

- Obligation d'emploi de 6% de Travailleurs Handicapés dans les entreprises de plus de 20 salariés

Création de



Loi du 11 février 2005

Egalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

- Obligation d'emploi renforcée dans le secteur privé
- Etendue au secteur public
- La loi introduit une définition du handicap

Création de



Les priorités du FIPHFP

Encourager les
recrutements



Favoriser le **maintien dans l'emploi**

Développer une
politique handicap



Mieux **former** les
personnes en situation
de handicap

Poursuivre le
développement de
l'accessibilité numérique



Renforcer
l'apprentissage

OHE PROMETHEE INDRE

OPS - CAP EMPLOI

Mission PAI

CAP EMPLOI 36
Handicap, recrutement & maintien

**Alternance
& handicap**
Pour une Alternance Inclusive

**SERVICE
INSERTION**

**SERVICE
MAINTIEN**

Pour une
Alternance
Inclusive

Les missions de Cap Emploi

Accompagner les personnes en situation de handicap

**TROUVER
UN EMPLOI**

**CONSERVER
UN EMPLOI**

**SOUTENIR TOUT AU LONG
DE LEUR PARCOURS PRO**

Accompagner les employeurs

Recruter

Insérer

Maintenir

Bénéficiaires

Cap Emploi 36

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en voie de l'être (ou ayant l'intention de déposer un dossier) :

- RQTH
- Pension d'invalidité
- Rente Accident du travail ou Maladie professionnelle
- Bénéficiaire de l'AAH
- Pensionné de guerre

Statut de travailleur handicapé

→ Code du travail (art.L5213-1)

Ce statut est accordé à toute personne présentant une déficience physique, sensorielle, psychologique ou intellectuelle entraînant une incapacité totale ou partielle, **dans une situation de travail donnée**

FIPHFP





maladie mentale ou
défiance psychique



maladie
invalidante



défiance
auditive



défiance
visuelle



handicap mental
ou défiance
intellectuelle



allergie



maladie
cardio-vasculaire



défiances motrices

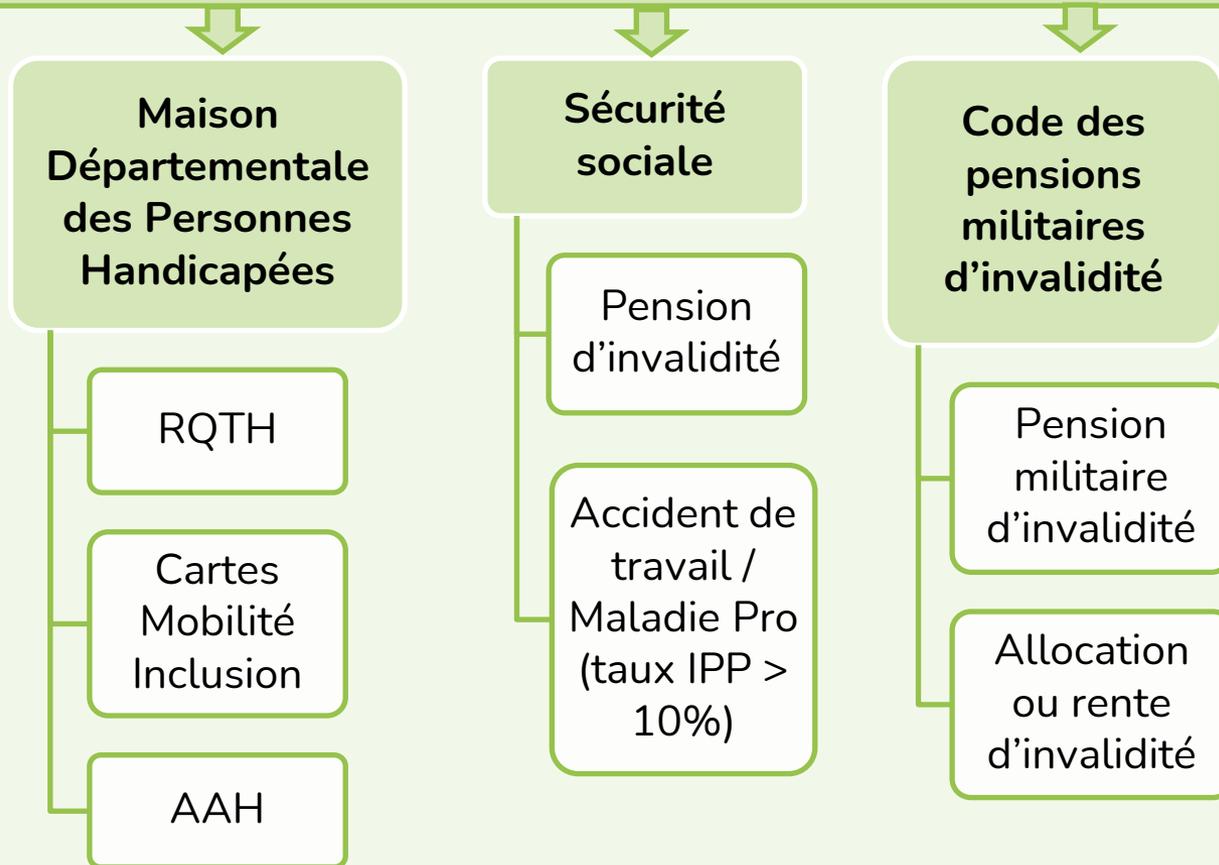
Handicap cognitif

80% DES
HANDICAPS
SONT
INVISIBLES



Le statut de travailleur handicapé

Voies d'accès pour devenir bénéficiaire de l'obligation d'emploi



Recruter une personne
en situation de
handicap...

Cap ou pas Cap ?

Modalités
d'accompagnement

Suivi

Guidé

Renforcé

Global

ODS
employeurs

Si Pôle Emploi



Demandeurs d'emploi
en situation de
handicap



Employeurs publics et privés

Modalités
d'accompagnement

Cotraitance
Cap Emploi

Bénéficiaires de
l'obligation d'emploi

ODS
employeurs
Insertion
Maintien

Parcours H

Modalités
d'accompagnement



Modalités
d'accompagnement

PMSMP

Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

QUEL PUBLIC ?

- Demandeurs d'emploi
- Jeunes suivis par la Mission Locale
- Salariés / Agents

QUELS OBJECTIFS ?

- Faire découvrir vos métiers ou votre secteur
- Accompagner une personne dans la confirmation d'un projet professionnel
- Initier un recrutement

COMBIEN DE TEMPS ?

- 1 mois maximum (durée préconisée de 2 semaines)
- Renouvelable sous conditions

QUELLES DÉMARCHES ?

- Contacter le conseiller Cap Emploi / Pôle Emploi de la personne
- Inscrivez-vous facilement sur la plateforme **IMMERSION FACILITÉE**
<https://immersion-facile.beta.gouv.fr/>

Faciliter la réalisation des immersions professionnelles

Avec Immersion Facilitée, trouvez un métier à tester, entrez en relation immédiatement avec une entreprise accueillante, remplissez une demande de convention et obtenez une réponse en temps record !



CANDIDAT



Vous êtes candidat pour une immersion

ENTREPRISE



Vous représentez une entreprise

PRESCRIPTEUR



Vous êtes prescripteur

100 %
dématérialisé !

Repérez vos
futurs
collaborateurs !

ENTREPRISE

Rencontrer des candidats motivés ? C'est possible avec l'immersion professionnelle !

Contribuez au succès de reconversions professionnelles en ouvrant vos entreprises. Permettez à des profils motivés de découvrir le métier de leur choix, en conditions réelles auprès des professionnels en activité et identifiez ceux qui pourraient venir renforcer votre équipe.



Référencer mon entreprise



Modifier mes informations



Remplir la demande de convention

Pas toutes les compétences ?...

AFPR

Action de Formation Préalable au Recrutement

- CDD de 6 mois à moins de 12 mois
- Contrat de professionnalisation de moins de 12 mois

- Jusqu'à 400 heures de formation

- 5 €/heure si formation interne
- 8 €/heure si formation externe

Dispositif

Contrat
visé

Durée
formation

Aide
financière

POEI

Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle

- CDI
- CDD d'au moins 12 mois
- Contrat d'apprentissage d'au moins 12 mois

- Jusqu'à 400 heures de formation

- 8 €/heure formation externe

PEC CUI-CAE

Parcours Emploi Compétences

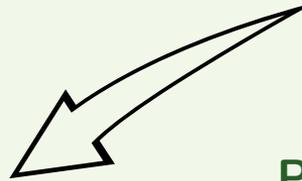
QUEL PUBLIC ?

- Demandeurs d'emploi
- Rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi



QUELS OBJECTIFS ?

- Permettre une mise en situation professionnelle
- Accompagner dans l'acquisition de compétences
- Faciliter l'accès à la formation
- Favoriser l'insertion professionnelle durable



DUREE DU PEC ?

- En CDD : la durée de l'aide est comprise entre 9 et 12 mois
- Renouvelable 6 mois sous conditions
- En CDI : la durée de l'aide est de 12 mois
- Renouvelable dans la limite de 24 mois



PRISE EN CHARGE PAR L'ÉTAT ?

- 60 % si bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleur handicapé
- Sur une base de 20 heures hebdomadaires

Pour tous vos projets de recrutement...

Contactez :

Jérôme COSNIER

Directeur adjoint / Coordinateur Service Insertion

LD : 06 86 75 28 90

j.cosnier@capemploi36.com



Aides à l'insertion

Prime à l'insertion durable

Accompagnement socio-
pédagogique

Aide au parcours dans
l'emploi

Focus : Aide au parcours

Objectif : Participer aux frais engagés dans le cadre du parcours professionnel

Frais de
déménagement
engagés

Equipement
pédagogique
nécessaire à la
formation d'un
apprenti

Besoins individuels
spécifiques à couvrir

Mobilisable dans les 3 premiers mois
(après déménagement, début de scolarité ou prise de poste)

Former un apprenti
en situation de
handicap...

Cap ou pas Cap ?

ALTERNANCE

Ohé
Prométhée
indre

**Alternance
& handicap**
Pour une Alternance Inclusive

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

emploi
fiphfp
handicap



**Alternance :
2 Types de contrat**

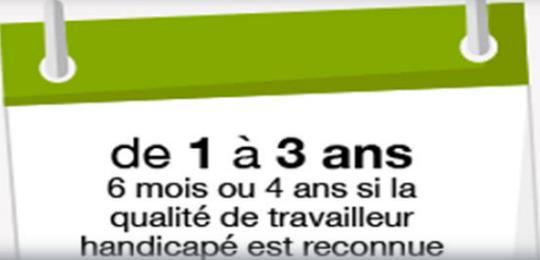
**Contrat
d'apprentissage**

**profes
sionnel**



Contrat d'apprentissage

Durée



de 1 à 3 ans
6 mois ou 4 ans si la
qualité de travailleur
handicapé est reconnue

PAS DE LIMITE D'AGE
pour les personnes
avec une RQTH

16-30 Ans - 15 ans et un jour (fin de cycle collège)



▶ **Les frais de formation dans la limite de 10 000 € par an (y compris les frais d'inscription et les surcoûts)**

Les demandes sur devis doivent être faites au plus tôt dans les deux mois précédant la date de la formation

**FINANCEMENT
FIPHFP**

80% de la
rémunération brute
et charges
patronales





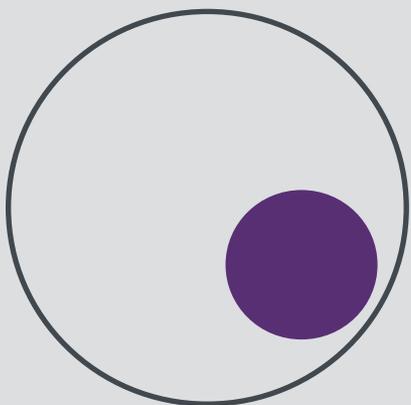
Un tuteur

L'employeur a obligation de désigner un tuteur chargé d'accompagner le salarié

Vos obligations

**EFFECTUER LES
DEMANDES DE
FINANCEMENT DE
MANIÈRE
DISTINCTE**

Contrat
de travail



BESOIN

ACCOMPAGNEMENT

ENTRETIEN

**SIGNATURE
CONTRAT**

**SUIVI EN
ENTREPRISE**

1

2

3

4

5

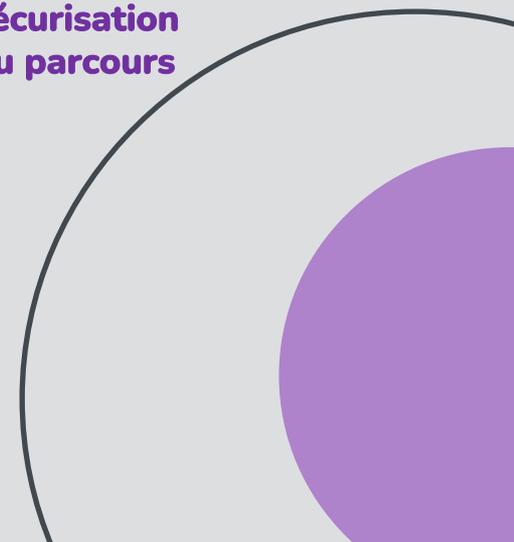
Analyse
de vos
besoins

Proposition
de
candidatures

Information sur
les modalités

Aide à la gestion
administrative

**Sécurisation
du parcours**





Pour tous vos projets d'apprentissage...



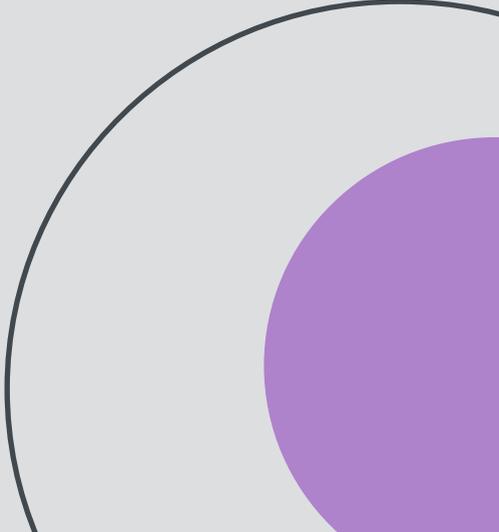
Contactez :

Elise AMARIGLIO

Chargée de Mission PAI

LD : 06 07 49 37 78

e.amariglio@capemploi36.com



Trouver des solutions
de compensation...

Cap ou pas Cap?

Service Maintenance

Objectif :

Eviter la désinsertion professionnelle des personnes pour lesquelles le handicap survient ou s'aggrave, en lien avec les spécificités du poste occupé

Sécuriser le parcours

Dans quelle(s) perspective(s) ?

- Maintien au poste
- Maintien dans la structure
- Reconversion professionnelle (interne ou externe)

Quand ?
Le plus tôt possible

Pour qui ?
Toutes les personnes en activité

Dans quelle situation ?

- En poste
- Pendant un congé maladie ordinaire, congé longue maladie, congé longue durée, congé MP, congé AT (CITIS)

Maintien dans l'emploi ⁽¹⁾

Objectif : Conserver un emploi au sein de la structure employeur

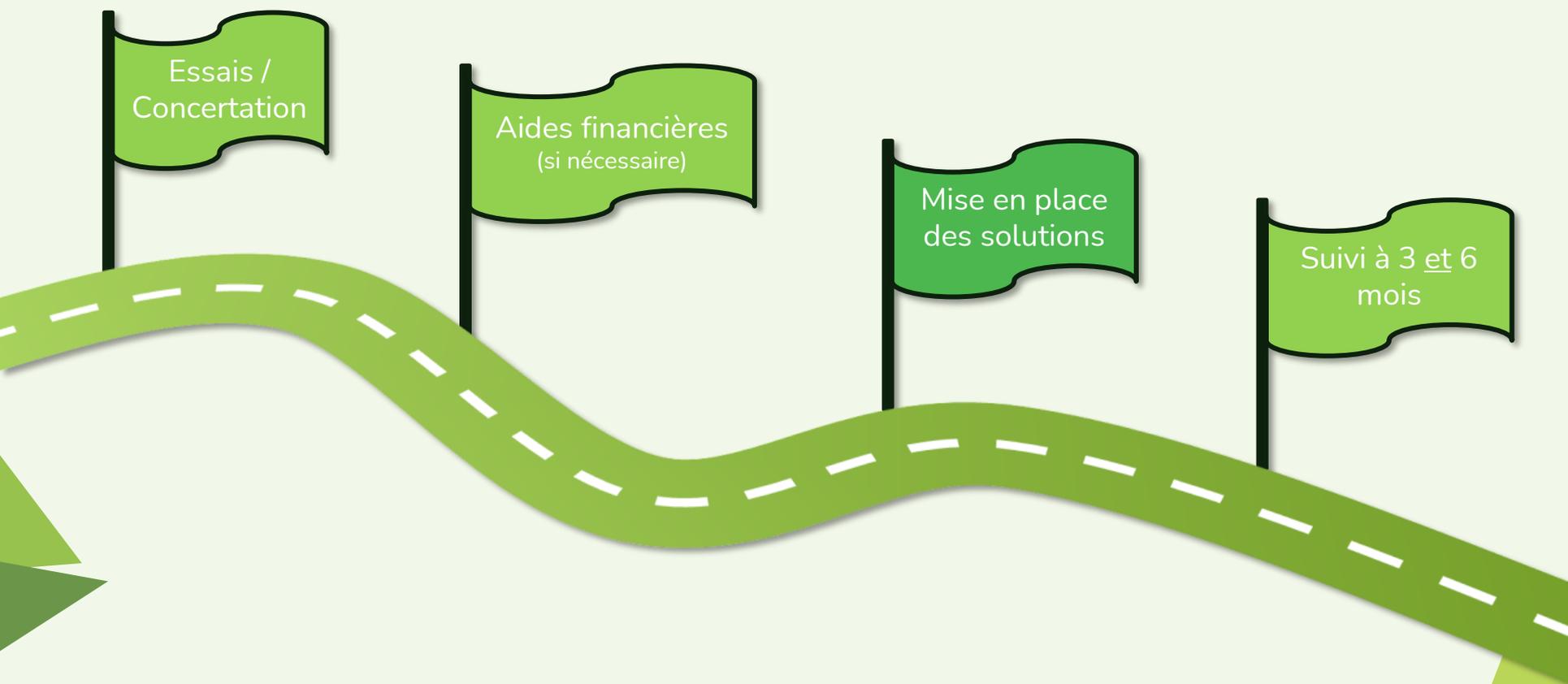
Sollicitation

Prise de contacts

Etude de la situation

Préconisations

Maintien dans l'emploi (2)



Reconversion

Maintien en emploi

Evolution professionnelle

Objectif : Elaborer et/ou valider un nouveau projet professionnel

Subi

Nouveau projet car état de santé devient **incompatible** avec l'activité professionnelle

Lien Employeur

- Aides du FIPHFP

Faisabilité du projet

Plan d'actions

Modalités de financement

Prise en compte du handicap

Souhaité

Nouveau projet avec état de santé / handicap à **prendre en compte**

Dispositifs d'accompagnement

- Conseil en mobilité carrière (FPE)
- Référent handicap formation (FPH)
- Centre de gestion (FPT)

Pour tous vos projets de maintien...

Contactez :

Pierick GUILLARD

Animateur Service Maintien

LD : 07 88 33 80 04

p.guillard@capemploi36.com

Agnès NAVEZ

Chargée de mission Reconversion

LD : 06 71 61 92 41

a.navez@capemploi36.com



Connaître les aides
du FIPHFP...

Cap ou pas Cap ?

Aides financières du FIPHFP

Aides à destination des agents

Aides à destination des employeurs

! Toutes les aides financières du FIPHFP sont déposées **par les employeurs**

Prestations financées

Aides mobilisables dans le cadre de l'insertion et/ou du maintien

Prestations financées

Etude
ergonomique

Prestations
d'Appui
Spécifiques
(PAS)

Etc.

Focus : PAS

Objectif : Apporter un appui expert sur une typologie de handicap

Handicap
visuel

Handicap
auditif

Handicap
moteur

Handicap
psychique

Handicap
cognitif

Maladies
invalidantes

Aides à destination des personnes

Aide technique
Prothèses auditives

Aide technique
Fauteuil roulant

Aide aux déplacements

Focus : Aide aux déplacements

Objectif : Favoriser le transport sur le lieu de travail des agents ayant une déficience significative et persistante

Equipements adaptés à installer sur le véhicule individuel de la personne

Transports (autres que en commun) effectués par un prestataire externe

➔ Transport adapté, taxi, transport par VTC

Transport organisé par l'employeur :

Transport effectué par un agent de l'employeur rémunéré pour cette fonction,

Co-voiturage assuré par un autre agent dans le cadre de ses déplacements habituels

Aides à destination des employeurs

Aide à l'adaptation du
poste de travail

Auxiliaire dans le cadre
des activités
professionnelles

Aide au tutorat
d'accompagnement

Aides à la formation

Dispositif
d'accompagnement

Aides pour sensibiliser,
former et communiquer
sur le handicap

Focus : Aide à l'adaptation du poste

Objectif : Permettre l'insertion et/ou le maintien dans l'emploi par l'adaptation du poste de travail

Aménagement sur
le lieu de travail ou
au domicile
(télétravail)

Financement possible
des déplacements
professionnels

Aide ne se substituant
pas aux obligations
légales de
l'employeur

Logique de stricte
compensation

Focus : Aide au tutorat

Objectif : Prendre en charge des temps d'accompagnement d'un tuteur

Favoriser l'accueil et l'intégration

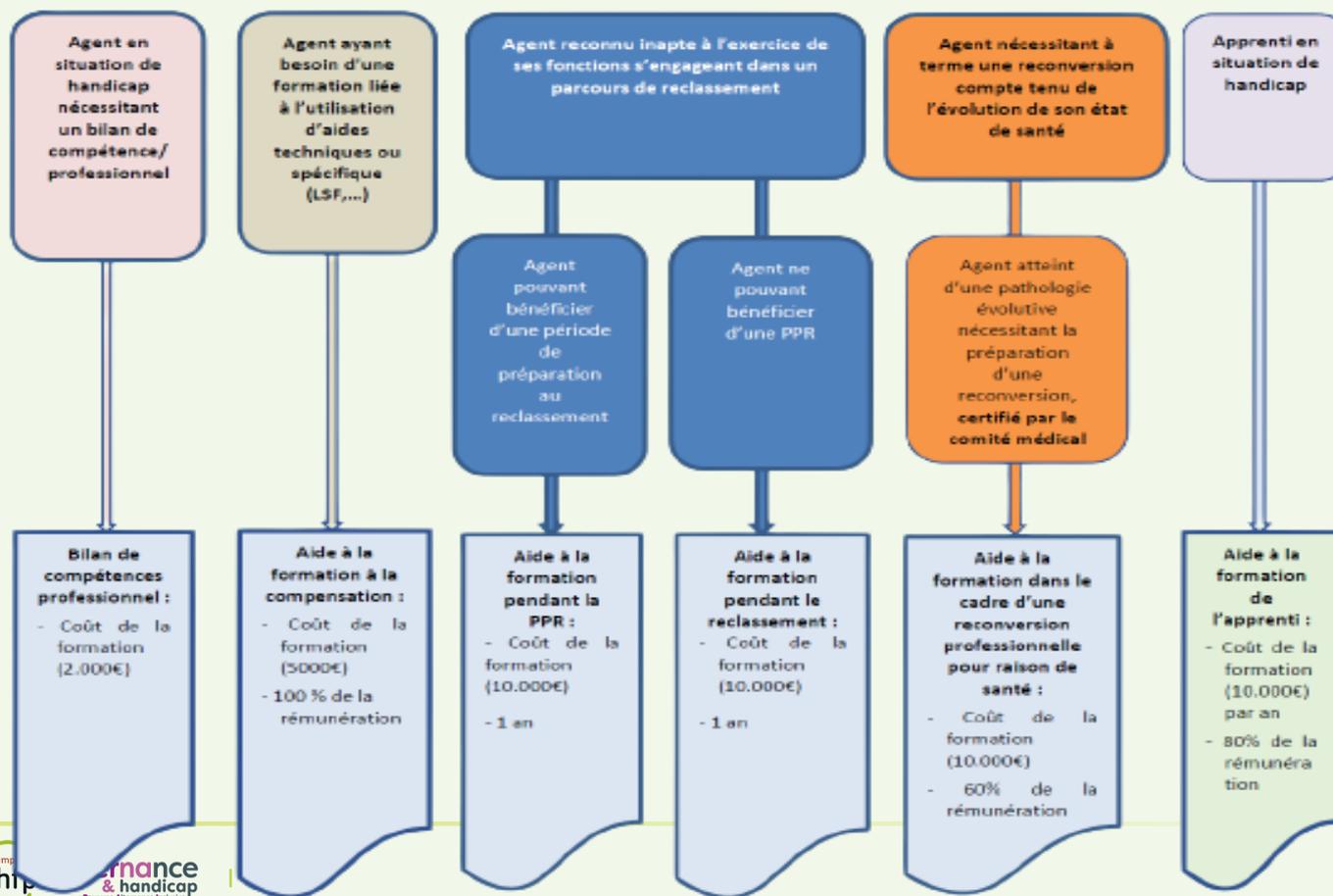
Recrutement ou
Nouveau poste

Financement d'heures de tutorat en interne
pour la prise ou la
reprise de poste

Aide temporaire
(Sauf apprentissage /
CDD / contrat aidé)

Focus : Aides à la formation

Objectif : Financer des actions de formations dans diverses situations



Pour toute question liée au FIPHFP...

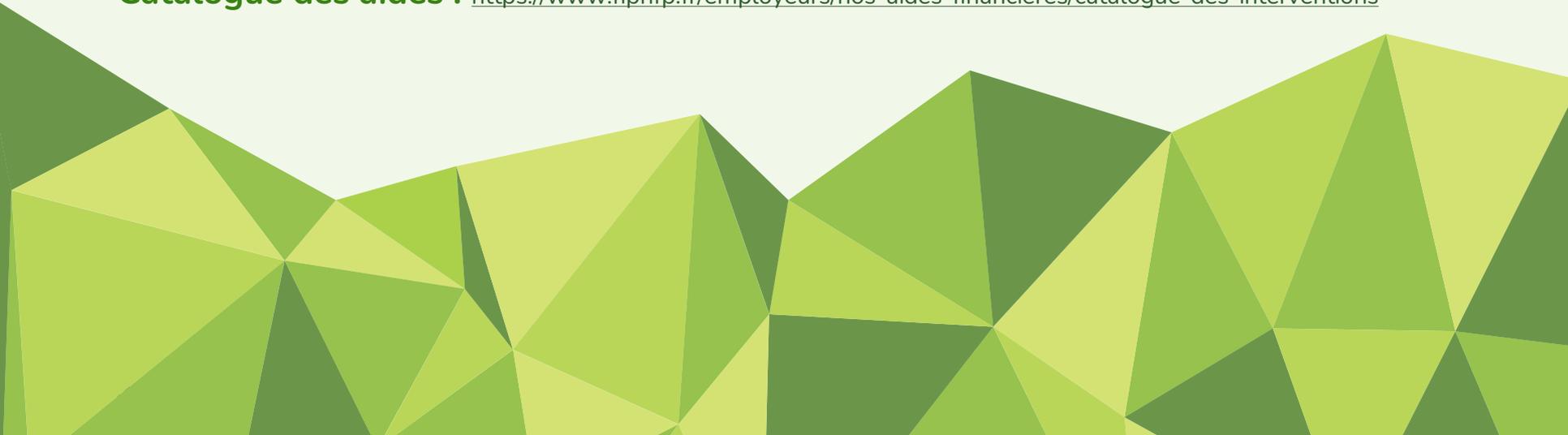
Contactez :

François-Xavier FESNIN

Directeur Territorial au Handicap FIPHFP Centre - Val de Loire,
Caisse des dépôts, Banque des Territoires

francois-xavier.fesnin@caissedesdepots.fr

Catalogue des aides : <https://www.fiphfp.fr/employeurs/nos-aides-financieres/catalogue-des-interventions>



Situation pratique

Carole, 42 ans

Poste

Agent d'entretien

Ancienneté

7 ans

Pathologie

Maladie invalidante
généralisée

Difficultés

Douleurs articulaires généralisées

Crises aléatoires

Fatigabilité

Maintien prolongé d'une position

Situation pratique

Problématiques identifiées

Matériels au
poste

Rythme de
travail

Trajets domicile /
lieu de travail

Situation pratique

Solutions proposées

Matériels au
poste

Aide à l'adaptation du poste



Balai ergonomique



Tracteur autoporteur



Robot lave-vitres



Auto-laveuse tractée



Timon tracteur pousseur

Situation pratique

Solutions proposées

Matériels au
poste

Rythme de
travail

Réduction du temps de travail
Ex. Départ 1 heure plus tôt chaque jour

Situation pratique

Solutions proposées

Matériels au
poste

Rythme de
travail

Trajets domicile /
lieu de travail

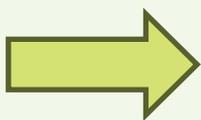
Aide aux déplacements

- Transmission automatique
- Commandes au volant
- Caméral de recul
- Etc.

Adaptation du
véhicule personnel

Situation pratique

Si le maintien au poste n'est pas possible...



Reconversion : Poste administratif

Matériels au
poste

+ Temps de télétravail



Siège de travail ergonomique



Bureau à hauteur variable électrique



Rehausseur d'ordinateur portable



Support de documents



Souris centrale avec barre de pointage

Points à retenir

- ✓ **Accompagnement dans vos projets de recrutement avec un interlocuteur unique**
- ✓ **Pas de limite d'âge dans l'apprentissage pour une personne TH**
 - ✓ **Prise en charge à 80% de la rémunération brute et des charges patronales**
- ✓ **Accompagnement sur-mesure pour favoriser le maintien des agents (solutions adaptées et/ou nouveau projet professionnel)**
- ✓ **Possibilité de mobiliser des aides financières auprès du FIPHFP**

Nous restons à votre écoute pour toute question ou tout besoin



Nos coordonnées

Jérôme COSNIER

Directeur adjoint / Coordinateur Service Insertion
LD : 06 86 75 28 90
j.cosnier@capemploi36.com

Elise AMARIGLIO

Mission PAI / Coordinatrice Service Maintien
LD : 06 07 49 37 78
e.amariglio@capemploi36.com

Pierick GUILLARD

Animateur Service Maintien
LD : 07 88 33 80 04
p.guillard@capemploi36.com

Agnès NAVEZ

Chargée de mission Reconversion
LD : 06 71 61 92 41
a.navez@capemploi36.com

François-Xavier FESNIN

Directeur Territorial au Handicap FIPHFP Centre - Val de Loire Caisse des dépôts, Banque des Territoires
francois-xavier.fesnin@caissedesdepots.fr

**Merci de votre attention et
de votre participation**

Merci!

